

Inscription aux écoles de Val-de-Livenne

École primaire Georges Bergeon de Marcillac – École élémentaire Philippe Plisson de St-Caprais-de-Blaye

Le / Les enfants

1- Nom Prénom

Date de naissance

Lieu de naissance

2- Nom Prénom

Date de naissance

Lieu de naissance

3- Nom Prénom

Date de naissance

Lieu de naissance

Le / Les responsables légaux

Père & Mère

Père

Mère

Tuteur-trice

Autre :

Nom(s) Prénom(s)

Adresse Postale

Téléphone(s)

Courriel(s)

Motif d'inscription

Première inscription

Déménagement

École de provenance

Choix d'une école différente du lieu de résidence

Autre

Date de rentrée

Pièces à fournir :

Copie du livret de famille

Copie du justificatif de domicile

Copie du carnet de vaccination

En cas d'inscription dans une école différente du lieu de résidence

Attestation du Maire de la commune de résidence autorisant cette inscription

Fait à

Le

Nom Prénom du signataire

Pour inscrire votre enfant à l'école :

Vous devez transmettre à la mairie le présent formulaire d'inscription accompagné des pièces à fournir listées ci-dessus. Le certificat d'inscription délivré par la mairie sera directement transmis à la direction de l'école.

Vous devez ensuite prendre rendez-vous auprès du directeur ou de la directrice de l'école et vous présenter munis des documents suivants :

- ✓ Livret de famille
- ✓ Carnet de vaccination de votre enfant à jour

École primaire Georges Bergeon de Marcillac	École élémentaire de St-Caprais-de-Blaye
Direction : Mme Noémie TRAORÉ COURONNÉ ✉ 39, Allée des Vignes - Marcillac 33860 VAL-DE-LIVENNE ☎ 05.57.32.40.89 @ : E.Marcillac@ac-bordeaux.fr	Direction : Mme Isabelle YUBERO ✉ 110, rue Léonce Planteur - St-Caprais-de-Blaye 33820 VAL-DE-LIVENNE ☎ 05.57.32.74.30 @ : E.StCapraisDeBlaye@ac-bordeaux.fr

Protection des données - RGPD

En validant ce formulaire, vous consentez à ce que la Mairie de Val-de-Livenne traite les données personnelles recueillies. Ces informations sont enregistrées dans un fichier informatisé par nos services pour gestion du dossier. Ces données sont conservées pendant 1 an (année scolaire) et sont destinées au service administratif. Conformément au règlement UE 2016-679 du 27 avril 2016, vous pouvez exercer vos droits en contactant l'accueil de la mairie : 05.57.32.88.60 ou mairie.stcaprais@valdelivenne.fr